

Recherches sociographiques



Denise VILLIARD-BÉRIAULT, *Saint-Laurent : un collège se raconte* ; Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*

Marcel Fournier

Volume 21, Number 3, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055901ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055901ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fournier, M. (1980). Review of [Denise VILLIARD-BÉRIAULT, *Saint-Laurent : un collège se raconte* ; Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*]. *Recherches sociographiques*, 21(3), 377-380.
<https://doi.org/10.7202/055901ar>

subjettées à révision puisqu'elles sont basées sur ce qui était prévu plutôt que sur ce qui se produit au fur et à mesure de la mise en œuvre de la réglementation. Nous déplorons l'absence d'une étude fondée sur l'examen des pratiques réelles des entreprises au fur et à mesure de leurs interactions avec le Gouvernement et les organismes bureaucratiques responsables de l'application de la Loi.

Enfin, les auteurs nous présentent une analyse des modes d'adaptation des entreprises aux pressions gouvernementales, laquelle fait état des contraintes auxquelles elles font face et du calcul des coûts et des bénéfices motivant leur choix de se conformer ou de refuser de se conformer à la Loi. Plutôt que de raisonner à partir d'enquêtes sur le terrain, les auteurs ont construit un modèle théorique de nature à prévoir ce qui se produirait dans des cas concrets. Cette dernière partie de leur étude vise donc avant tout à fournir des hypothèses de recherche sur la manière dont les entreprises de types divers et à des niveaux différents de francisation s'adapteront à leur nouvel environnement, hypothèses que seules des études ultérieures viendront confirmer ou infirmer. Nous sommes donc encore loin des analyses qui fourniraient une information réaliste sur la façon dont les entreprises s'adaptent à la Loi. Tout comme pour la question des coûts de la francisation, c'est surtout ce qui devrait ou pourrait se produire qui intéresse Allaire et Miller. Nous espérons donc que leur analyse incitera les chercheurs québécois intéressés à la mise en œuvre des programmes étatiques de changement social à entreprendre des études qui, seules, nous feront connaître ce qu'il advient véritablement des programmes de francisation. Il n'est certes pas exagéré de penser que les effets réels de tels programmes se situeront en-deçà de ceux qu'on avait espérés.

Pierre E. LAPORTE

*Office de la langue française,
Gouvernement du Québec.*

Denise VILLIARD-BÉRIault, *Saint-Laurent: un collège se raconte*, Montréal, Fides, 1977, 157p.
Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 287p.

Véritable pivot du système scolaire québécois jusqu'au début des années 1960, le réseau des collèges classiques (et des séminaires) a certes suscité, principalement au moment de son démantèlement, de nombreux débats et combats mais, paradoxalement, il ne fait pas l'objet d'études historiques approfondies ou d'analyses sociologiques. Tout au plus retrouve-t-on, pour la plupart de ces institutions, des « petites histoires » rédigées à l'occasion d'un événement particulier (par exemple, le centenaire de la maison) par des membres de l'institution elle-même ; diffusés principalement auprès des « anciens », ces ouvrages se limitent habituellement à retracer les grands moments des institutions (nouvelles constructions, incendies, etc.) ou à décrire l'apport des principaux responsables (les supérieurs), et parfois à présenter les activités professionnelles et intellectuelles des « anciens » qui ont acquis une notoriété ou une visibilité publique. La fonction apologétique (et aussi publicitaire) de ces histoires, qui sont souvent diffusées sous forme d'album-souvenirs, est manifeste : la réactivation du passé permet aux institutions de se donner une image de marque, tout en consolidant le sentiment d'appartenance des membres actuels et anciens. De tels documents sont évidemment précieux puisqu'ils fournissent diverses informations précises sur de multiples aspects de l'institution (programme des cours, etc.). Mais, au plan de l'analyse historique ou sociologique, ceux-ci n'ont guère d'autre intérêt que de dévoiler la représentation que les institutions entendent se donner d'elles-mêmes et de leur passé.

Dans une certaine mesure, le livre de Denise Villiard-Bériault, *Saint-Laurent: un collège se raconte*, n'échappe pas totalement à cette tradition de l'album-souvenirs — cette histoire du Collège Saint-Laurent est d'ailleurs publiée par la maison d'édition Fides (dont les pères de Sainte-Croix ont le contrôle) — et remplit une fonction apologétique qui est de mettre en lumière les grands moments de son histoire (la construction de la chapelle, de l'arène, du pavillon des sciences, l'obtention d'un prix à un concours international de gymnastique, etc.) afin d'en dégager les

« éléments qui ont fait sa personnalité ». À plusieurs reprises, le Collège Saint-Laurent se voit même attribuer le titre de « précurseur » : dans l'enseignement des sciences, des arts plastiques, du théâtre, de l'éducation physique, etc. Et, en raison de l'éclat de ces actions passées, l'institution se voit aussi légitimée de développer actuellement l'enseignement des arts et de la musique, de maintenir un musée, etc. Toutefois, l'auteur parvient à éviter les pièges de l'album-souvenirs qui ne consiste le plus souvent qu'en une célébration-glorification des différents responsables de l'institution (en particulier des supérieurs), de leurs diverses contributions. Denise Villiard-Bériault ne peut certes pas ignorer l'action de « ces hommes d'une envergure telle qu'elle rayonna bien au-delà des murs de l'institution : des maîtres, des érudits, des chercheurs, des créateurs, des sages ». Mais seulement deux professeurs sont l'objet d'une attention particulière : ce sont les R.P. Julien Gastineau et J.-C. Carrier, qui sont présentés comme des pionniers, l'un dans le secteur des humanités (organisation des programmes d'enseignement) et l'autre dans le secteur des sciences naturelles (organisation d'un musée et développement de la bibliothèque). L'auteur préfère, et c'est là un choix judicieux, mettre l'accent sur la « vie quotidienne » et réussit à recréer, pour chacune des principales périodes, l'atmosphère de l'institution : difficultés de chauffage durant les premiers hivers, inondations au printemps, problèmes de communication avec Montréal, travail (manuel) indispensable des frères et des sœurs, fêtes organisées au collège, etc. Et, de chapitre en chapitre, se dégage graduellement l'image ou l'orientation que s'est donnée le Collège Saint-Laurent, son caractère distinctif : relations étroites avec les milieux anglophones, acceptation de la « modernité » (sciences, art moderne, etc.), renouveau pédagogique (introduction de l'éducation physique, construction d'un pavillon pour les « philosophes », etc.). Comme en est consciente l'auteur, une telle description de la « vie de collège » risque fort de faire (re)naître chez plusieurs (anciens) « un goût nostalgique du passé »... D'ailleurs, l'histoire toute récente de l'institution (« 1967-1977, le CEGEP ») n'apparaît que comme la liquidation rapide d'un passé et la difficile recherche d'une nouvelle voie...

Les ambitions d'un tel ouvrage sont manifestement modestes ; aussi ne doit-on pas s'attendre à une analyse historique ou sociologique approfondie du collège classique, de ses fonctions sociales. On peut néanmoins déplorer qu'en raison de l'organisation même de l'ouvrage — chaque aspect de la vie du collège est l'objet d'un chapitre : les bâtiments, les communications, l'enseignement, les sports, les arts, etc. — le lecteur soit obligé de traverser plusieurs « petites histoires » de l'institution et de se constituer lui-même une idée-synthèse de chacune des principales périodes. De plus, on peut regretter l'absence de certaines informations au sujet du recrutement des étudiants et de leur orientation professionnelle, des qualifications du corps professoral, des modes de financement du collège, etc. Mais ces quelques lacunes sont largement comblées par l'intérêt de la documentation réunie (photographies, extraits de journaux, etc.) et par la qualité typographique de l'ouvrage.

La démarche qu'adopte pour sa part Claude Galarneau est nettement différente : il s'agit, non pas d'effectuer la monographie d'un ou de quelques-uns des collèges classiques, mais bien de constituer une première véritable histoire de l'ensemble du réseau (y compris les collèges de la diaspora, *i.e.* dans les autres régions du Canada et aussi aux États-Unis) des collèges classiques au Canada français, de la Nouvelle-France aux années récentes. Le dépouillement systématique d'une quantité considérable de documents (correspondances, procès-verbaux, notes de cours, annuaires, articles de revues, etc.) et aussi la constitution de certaines séries statistiques (évolution du corps enseignant, du nombre de professeurs laïcs, de l'origine géographique des étudiants de quelques collèges, etc.) lui permettent d'avoir une « vue d'ensemble » du réseau et de proposer une périodisation de son développement historique. La première partie de l'ouvrage *Les collèges classiques au Canada français* montre en effet « comment le modèle culturel élaboré en Europe s'est implanté au Canada français et par quelles voies originales il a pu se développer » ; les principales étapes ou périodes de ce développement sont : 1. celle de l'origine ou de la mise sur pied des collèges-séminaires (1600-1919), 2. celle des « nouveautés » (1920-1939) et, enfin, 3. celle de « l'apogée et de la fin du collège classique » (1940-1970).

Ce survol historique rend compte de l'ensemble des principales transformations proprement institutionnelles : création des premiers collèges-séminaires, ouverture d'institutions pour les filles,

affiliation aux facultés des arts des universités de Montréal et Laval, organisation de la Fédération des collèges classiques. Quant aux débats dont le collège classique fut l'objet depuis le XIX^e siècle, ils sont abordés dans un chapitre particulier, le dernier de l'ouvrage, intitulé « Défense et illustration des collèges » : polémique sur l'enseignement des sciences dans le collège classique au milieu des années 1930, débats dans le cadre de la Commission Tremblay (1964) et de la Commission Parent (1962), etc. Il aurait été intéressant d'intégrer l'ensemble de ces informations à la partie proprement historique de l'ouvrage et de cerner l'impact des débats externes sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution : introduction de nouveaux enseignements, organisation de laboratoires, modification de l'orientation pédagogique (accent mis sur la « personne »), etc. De plus, tout au moins pour les périodes plus récentes (1950-1970), il aurait fallu aussi prendre en considération l'action même des étudiants, leurs formes d'organisation et de mobilisation (J.E.C., Association générale, Presse étudiante, etc.) et leurs diverses revendications. La période dite de la « fin » des collèges classiques en fut aussi une de grand « bouillonnement » culturel, qui correspond à l'émergence d'un « mouvement étudiant ».

Même s'il ne parle guère de ces diverses facettes de la « vie étudiante », Claude Galarneau ne néglige pas pour autant la population étudiante : il lui consacre un chapitre de la deuxième partie de son ouvrage. Cette partie consiste en effet en une analyse — « sommaire », précisera l'auteur — des caractéristiques de la population des collèges classiques, à savoir des professeurs et des étudiants : pourcentage de professeurs laïcs, origine géographique et sociale des élèves, orientation professionnelle des finissants, etc. La présence massive des clercs manifeste clairement l'intérêt qu'ils portent à ces institutions : les collèges classiques sont la condition même de leur propre reproduction. Mais il semble aussi, contrairement à l'image « élitiste » que l'on en a souvent eue, que les collèges classiques « aient accueilli des fils de toutes conditions » et qu'ils aient constitué des « instruments d'ascension sociale ». Cette conclusion à laquelle arrive Claude Galarneau sur la base d'une étude des populations étudiantes (à la fois garçons et filles) d'une dizaine de collèges (Séminaire de Québec, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Séminaire de Rimouski, Séminaire de Nicolet, Séminaire de Chicoutimi, etc.) demeure cependant fragile : il s'agit principalement de la population de séminaires qui, souvent localisés à l'extérieur des grands centres urbains, ont pour tâche de recruter « des vocations », dont une part importante provient des milieux ruraux. On peut par ailleurs s'étonner que l'auteur n'ait pas consulté, pour la période des années 1950, les enquêtes menées par la Fédération des collèges classiques, en particulier celle que dirigea l'abbé Marcel Lauzon en février 1954 auprès de 17 183 élèves, et qui dévoila que « plus de 45% des élèves étaient fils de professionnels, d'administrateurs et de propriétaires », alors même que « les enfants issus de ces milieux constituaient moins de 15% de tous les enfants de la Province de Québec ». (Fédération des collèges classiques, *L'organisation et les besoins de l'enseignement classique dans la Province de Québec*, Montréal, 1954, p. 182.) Au lieu de prendre le réseau dans son ensemble, il aurait été préférable, quoique très difficile, d'analyser le recrutement de diverses institutions en fonction même de leur position au sein du réseau. Galarneau introduit lui-même l'hypothèse selon laquelle les collèges de la ville de Montréal « ont instruit surtout des fils issus des classes supérieures et des classes moyennes ». Mais l'image que son ouvrage tend à projeter des collèges classiques est celle d'un tout relativement uniforme remplissant des fonctions similaires. Or une étude beaucoup plus attentive — comme le fait madame Villiard-Bériault, quoique imparfaitement — montrerait comment le réseau des collèges classiques s'est fortement différencié et aussi hiérarchisé, non seulement au niveau de l'ensemble de la province mais aussi au sein de chacune des régions. (Pensons, par exemple, pour la région de Québec et du Bas-du-Fleuve : Séminaire de Québec, Collège de Lévis, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.) Une telle étude nuancerait les conclusions de Claude Galarneau, sans toutefois les infirmer : la formation de l'« élite cléricale » exigeait en effet une relative « ouverture » des collèges classiques aux jeunes issus des milieux ruraux et des classes populaires. Et c'est aussi cette préoccupation toujours présente qui détermine largement le programme d'enseignement et le mode d'organisation du collège classique.

Dans la troisième partie de son étude, Galarneau décrit bien le contenu de l'apprentissage (programme de cours, etc.), il caractérise aussi les méthodes pédagogiques (discipline, émulation) et

dégage l'idéologie propre au collège classique, à savoir l'humanisme chrétien et la formation de l'honnête homme (culture générale). Il souligne évidemment quelques innovations (la chimie comme matière de baccalauréat, introduction de l'histoire littéraire, etc.), mais il tend cependant à présenter programmes, méthodes et discours comme relativement immuables. Or, entre le moment où M^{gr} Courchesnes explicite et systématise la conception du collège classique et celui où le gouvernement du Québec entreprend la réforme de l'enseignement secondaire, non seulement l'organisation matérielle et le programme mais aussi le discours que tiennent les responsables des collèges classiques se transforment considérablement. C'est d'ailleurs ce que notait Nicole GAGNON dans son étude de « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire* » (*Recherches sociographiques*, IV, 2, mai-août 1963 : 167-200). Et il aurait été fort intéressant d'analyser comment s'est effritée, sous des pressions à la fois internes et externes, une institution qui avait acquis, au sens qu'en donne Goffman, un véritable caractère « totalitaire ». Ce qualificatif n'est pas excessif, tout au moins pour le pensionnat ou l'internat, et Galarneau n'insiste pas suffisamment sur cette vie de « reclus » qu'il a pourtant bien connue : activités réglées selon un horaire strict (lever à 6h, messe à 6h30, étude de 7h à 7h30, petit déjeuner de 7h30 à 8h, etc.), surveillance continue (aux dortoirs, aux salles d'études, dans la cour de récréation), promiscuité totale d'un grand nombre de jeunes, barrière entre le pensionnaire et le monde extérieur, etc.

On peut même s'étonner que les fils de « bonne famille » qui s'orientent vers des professions libérales se voient imposer un mode de vie austère, une discipline aussi sévère, une morale aussi rigoriste... Peut-être est-ce là le « prix » que devaient payer les membres des classes supérieures francophones pour recevoir une « bonne éducation » de la part de ceux qui contrôlaient le système d'éducation, à savoir les membres des communautés religieuses et du clergé. Un tel régime pédagogique offrait en effet un double avantage : d'une part, il assurait, comme le note Galarneau, une « unification de l'élite canadienne-française » en ce sens qu'il « rapprochait de façon durable et puissante les éléments des classes dirigeantes de nos milieux [...], et permettait le contact des futurs chefs de la société civile avec l'élément sacerdotal ou religieux de notre société » ; d'autre part, seul un isolement prolongé et une discipline stricte pouvaient produire une « déculturation » et une « ré-acculturation » des jeunes qui, issus des milieux paysans ou classes populaires, « étaient appelés » vers le sacerdoce.

Mais si l'on comprend les diverses fonctions que remplissait le collège classique, on s'explique moins bien sa disparition rapide. Pour sa part, Claude Galarneau fait brièvement allusion à des facteurs qui ont pu entraîner un démantèlement rapide de l'ensemble du réseau des collèges classiques : nécessité non plus « d'encadrer les élites » mais d'« assurer l'intégration culturelle de la jeunesse, devenue une classe d'âge qu'on met à l'école le plus longtemps possible afin d'en retarder l'entrée dans le monde des adultes et sur le marché du travail ». Sans être fausse, cette explication n'est que partielle et ne permet guère de comprendre la réforme du système d'enseignement qui, au milieu des années 1960, signifia la « fin du collège classique ». L'analyse devrait, en fait, prendre en considération plusieurs facteurs : nécessité d'une formation technique plus avancée, valorisation de la compétence scientifique, mode de financement de l'enseignement universitaire par le gouvernement fédéral (ce qui soulève la question du statut pré-universitaire ou universitaire des quatre dernières années du cours classique), nombreuses demandes de scolarisation provenant des diverses couches sociales, etc. Élément central du système d'enseignement jusqu'à tout récemment, le réseau des collèges classiques n'a pu se démanteler qu'à la suite d'importantes transformations de la structure des rapports sociaux et d'une modification des stratégies de reproduction des diverses classes et fractions de classes (principalement des fractions des classes supérieures). L'ouvrage de Claude Galarneau fournit des informations précieuses et esquisse une première analyse socio-historique du collège classique, mais l'énigme n'est pas pour autant résolue : d'enjeu (social) de nombreux débats qu'il était, le collège classique est maintenant devenu un « enjeu sociologique », en ce sens que l'explication de son développement et de sa disparition est un élément important dans la compréhension des transformations récentes de la structure sociale québécoise.

Marcel FOURNIER

Département de sociologie,
Université de Montréal.